

# **BUXIÈRES** **SOUS-MONTAIGUT**

**Bulletin municipal 2018**

## L'ANCIEN LOCAL DU POIDS PUBLIC DEVIENT LE «POINT D'INFORMATIONS»

A l'intérieur on trouve des panneaux d'affichage et un banc pour que les collégiens puissent attendre leur bus à l'abri.



# SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
BUDGETS	4-6
VIE COMMUNALE	7
ACHATS-TRAVAUX	8-9
L'ENCRE BLEUE	10
INCENDIE	10
ÉCOLE	11-13
AMICALE LAÏQUE	14-15
LA CLÉ DES CHAMPS	16
REPAS DES AÎNÉS	17
AMICALE DES ANCIENS LAPEYROUSE-BUXIÈRES	17
ILS SONT BUXIÉROIS	18
INFOS GÉNÉRALES	18
DÉMOGRAPHIE	19
DROIT LOCATIF	20
GENDARMERIE	21
TERRITOIRE	22

## BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT

### Publication

Roger Ollier - Michel Nicolas

### Crédit Photo

La Mairie et les Associations

### Conception & Impression

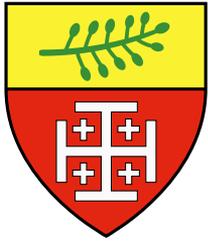
Agence iCombrailles - Pionsat

### Tirage

200 exemplaires

### Photo de couverture

Très rare ce double arc-en-ciel photographié depuis Buxières-sous-Montaigut



# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

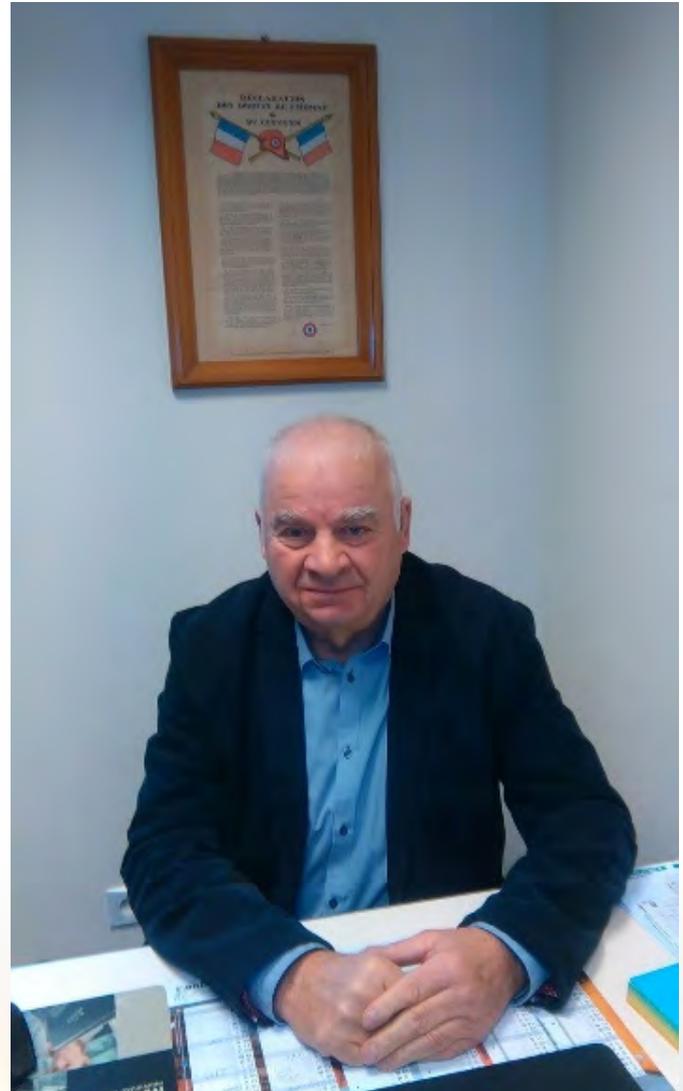
Comme il est de coutume chaque année, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année qui débute, mais à la vue des événements de 2018, je pense que nous allons encore vers une année 2019 assez difficile.

Je me dois de vous apporter une précision sur l'article paru dans le journal la Montagne, le Conseil Municipal de la commune n'a voté aucune augmentation des taux communaux comme il s'y était engagé, le changement des taux est dû à l'augmentation de la part de l'intercommunalité.

En 2018 des travaux ont été réalisés sur la commune, ainsi que des investissements que vous retrouverez dans les pages suivantes.

En ce qui concerne 2019 le projet d'enfouissement des réseaux aériens, l'étude a été réalisée et les demandes de subventions sont en cours, pour une probable réalisation courant 2019.

La bonne nouvelle de l'année est la réouverture de notre multiple, Mme Chantal COLLADOS, qui arrive du GARD, a depuis le premier septembre pris possession des lieux et avec son professionnalisme, sa gentillesse, sa bonne humeur et son accent du soleil, a su redonner vie à notre commerce, et se faire une clientèle fidèle, le conseil lui souhaite une bonne et longue réussite dans notre commune.



Je tiens aussi à remercier tous les membres de l'amicale laïque, qui tout au long de l'année s'investissent pour animer la commune, encore bravo à tous,

Je vous donne rendez-vous le dimanche 27 janvier à 10h00 à la salle des fêtes pour la réunion publique, où nous accueillerons les nouveaux habitants de la commune.

À toutes et à tous en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussites pour cette nouvelle année.

**Votre Maire**  
**Roger OLLIER**

# BUDGET COMMUNAL 2018

## FUNCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Fournitures ( <i>scolaires, bureau, eau, électricité, carburants, petits matériel...</i> )	26 950,00	7,72 %
Services extérieurs ( <i>entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, location, assurances...</i> )	38 650,00	11,08 %
Autres services ( <i>indemnités du receveur, fêtes et cérémonies, publications, timbres, téléphone, impôts...</i> )	10 350,00	2,97 %
Impôts et taxes assimilés	4 000,00	1,15 %
Frais de personnel ( <i>salaires des titulaires, non titulaires, charges du personnel, œuvres sociales, médecine du travail,...</i> )	53 620,00	15,37 %
Autres charges ( <i>indemnités des élus, service incendie, participations intercommunales, subventions aux associations</i> )	52 669,54	15,10 %
Atténuation de produits ( <i>reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte + fonds de garantie suite réforme TP</i> )	10 102,00	2,90 %
Charges financières ( <i>intérêts des emprunts</i> )	7 000,00	2,01 %
Charges exceptionnelles	-	0,00 %
Dotations aux amortissements ( <i>amortissements travaux schéma directeur d'assainissement</i> )	18 500,00	5,30 %
Virement à la section d'investissement	127 049,49	36,42 %
<b>TOTAL</b>	<b>348 891,03</b>	<b>100,00 %</b>

RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Atténuation de charges ( <i>remboursement rémunération du personnel</i> )	575,00	0,16 %
Produits divers ( <i>concessions dans le cimetière, droit de stationnement, redevance assainissement</i> )	10 500,00	3,01 %
Impôts et taxes	89 308,00	25,60 %
Dotations & participations de l'État	83 931,00	24,06 %
Autres produits de gestion courante ( <i>locations diverses...</i> )	19 000,00	5,45 %
Produits exceptionnels	575,00	0,16 %
Report résultat année 2017	145 002,03	41,56 %
<b>TOTAL</b>	<b>348 891,03</b>	<b>100,00 %</b>

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Capital des emprunts + cautions	78 503,99	20,59 %
Plan de relance FCTVA	21 716,50	5,70 %
Immobilisations corporelles	59 000,00	15,48 %
Immobilisations en cours	50 000,00	13,12 %
Immobilisations financières	600,00	0,16 %
Operations patrimoniales	-	0,00 %
Report résultat année 2017	171 398,53	44,96 %
<b>TOTAL</b>	<b>381 219,02</b>	<b>100,00 %</b>

RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Virement de fonctionnement	127 049,49	33,33 %
Emprunts et dettes assimilées	50 565,00	13,26 %
Dotations et réserves ( <i>FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé</i> )	110 776,53	29,06 %
Amortissements ( <i>Frais d'études schéma directeur d'assainissement</i> )	18 500,00	4,85 %
Restes à réaliser 2017	74 328,00	19,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>381 219,02</b>	<b>100,00 %</b>

## ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET	Année de réalisation	Objet de la dette	Organisateur prêteur	Durée en année	Taux en %	Taux renégociés	Dette en capital à l'origine	Annuités 2018
PRINCIPAL	2002	Ancien presbytère	Caisse des dépôts	25	Variable	Variable	47 471,76	2 635,09
PRINCIPAL	2004	Achat logement du multiple	Banque Populaire	20	4,25	2,55	45 000,00	3 262,24
PRINCIPAL	2008	Réaménagement bâtiments communaux	Banque Populaire	15	4,75	2,55	60 000,00	5 435,35
PRINCIPAL	2015	Réhabilitation bâtiment Michelat	Crédit Agricole	20	1,98	1,98	223 000,00	14 038,91

## FINANCES COMMUNALES

Libellés	Base notifiées par l'administration des impôts 2018	Taux de référence de 2016	Taux de référence de 2017	Produit fiscal attendu pour 2018
Taxe d'habitation	187 200	8,37 %	8,37 %	15 669
Taxe foncière sur le bâti	152 600	11,02 %	11,02 %	16 817
Taxe foncière sur le non bâti	34 300	79,83 %	79,83 %	27 382
<b>BASE TOTALE</b>	<b>374 100</b>	<b>PRODUIT TOTAL PERÇU</b>		<b>59 868</b>

## CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

Désignation	Participation Totale	Participation par habitant
SMAD des Combrailles : cotisation informatique	633,67	2,66 €
Service Départemental d'incendie	4 895,56 €	20,57 €
Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz	2 927,08 €	12,30 €
Syndicat de Voirie de Menat	3 281,00 €	13,79 €

# BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION	RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Charges a caractère général	1 600,00	22,26 %	Participation de la commune	4 988,54	69,40 %
Impôts et taxes assimilés	1 000,00	13,91 %	Produits exceptionnels	2 200,00	30,60 %
Autres charges	1 005,00	13,98 %	<b>TOTAL</b>	<b>7 188,54</b>	<b>100,00 %</b>
Résultat 2017 à reporter	3 583,54	49,85 %			
<b>TOTAL</b>	<b>7 188,54</b>	<b>100,00 %</b>			

## INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION	DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Résultat 2017 à reporter	600,00	100,00 %	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>600,00</b>	<b>100,00 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600,00</b>	<b>100,00 %</b>

## SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2018

Associations	Objet	Montant
Amicale Laïque	Divertissements	800,00 €
Anciens Buxières/Lapeyrouse	Club des Aînés	300,00 €
Aide au voyage des collégiens	Sorties scolaires	270,00 €
Coopérative scolaire de l'école de Buxières (voyage + participation loto)	Sorties scolaires	800,00 €
Aide aux familles (transport scolaire RPI 2017/2018)	Scolaires	730,00 €
Amicale des Pompiers de Montaignut	Secours	200,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>3100,00 €</b>

# VIE COMMUNALE 2018



## RÉUNION PUBLIQUE DU 28/01/2018

Une assemblée attentive.  
Monsieur le Maire assisté de ses adjoints et conseillers expose le bilan de l'année 2017 et expliquent les travaux réalisés et à venir.

Présentation des nouveaux arrivants sur la commune, entourés par les membres du conseil municipal



## LA COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT SE DOTE D'UN DÉFIBRILLATEUR



En final, pour une installation d'une grande utilité publique, le reste à charge pour la commune, n'est plus que de 950 €, plus 151,20 € de mise en place d'un transformateur de maintien.

**Utilisable par les pompiers mais aussi par toute autre personne ; une fois sorti de sa boîte cet appareil vous explique tout ce qu'il faut faire et vous reprend en interdisant**

### les fausses manœuvres.

Etaient présents à cette inauguration, (suivie d'un apéritif à L'ENCRE BLEU) :

- Laurent DUMAS : Conseiller Départemental
- Didier MILLET : Représentant le centre de secours pompiers de Montaigut en Combrailles
- Pour GROUPAMA Saint Eloy les mines :
  - Bruno BIDAULT : Président de la caisse locale

- Paul BUVAT : Membre du conseil d'administration
- Claudine BARBECOT : Attachée commerciale à l'agence Pour la commune de Buxières-sous-Montaigut
- Roger Ollier : Maire
- Les conseillers municipaux ayant pu se libérer.

Pour un coût de 1950 € hors taxe, négocié à 1900 € un défibrillateur a été installé sur le mur de la mairie. Proche de la salle des fêtes, cet emplacement est également central par rapport au bourg. L'inauguration a eu lieu le 28 Novembre 2018 en présence des représentants des organisations qui nous ont aidés à financer cette installation, soit :  
**Conseil Départemental à travers le FIC = 750 € et Groupama pour = 200 €**

**UN DÉFIBRILLATEUR EST UN APPAREIL CAPABLE D'INTERVENIR SUR UN ARRÊT CARDIAQUE PAR LE BIAIS D'UNE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE, OU CHOC ÉLECTRIQUE.**



# ACHATS & TRAVAUX



Remplacement  
lave-vaisselle  
cantine **2214 €**



Abattage d'arbres  
suite tempête



Broyage + Fauchage **4765,20 €**



Remplacement des volets roulants Salle  
des fêtes et nouveaux logements suite  
dommage grêle **8 350,8 €**  
dont 6 550 € remboursés par l'assurance



Déneigement **45€ de l'heure**



Matériel service Technique **1905,59 €**

## VOIRIE COÛT TOTAL : 17 175,48 € HT

### CARREFOUR « LE BUSSET » VC 3/ VC 217

Création enduit bi-couche sur 18 m<sup>2</sup>

**Coût 1 250 € HT**

(SUBVENTIONNÉ À 31%, SOIT 862,50 € HT)

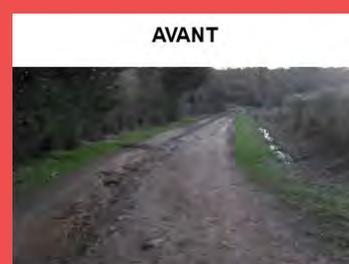


### CHEMIN « DES BEAUDONNETS »

Création de fossé + réfection  
chemin en 0/31,5 sur 540 ml  
+ pose d'un reverdo

**Coût 6 967 € HT**

(SUBVENTIONNÉ À 31%, SOIT 4 807,23 € HT)

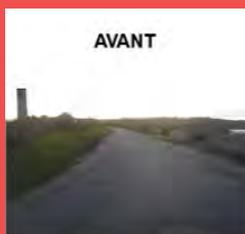


### CHEMIN DES « GAUMES À COLÈVE » VC 203

Réfection enduit  
bi-couche sur 600 ml

**Coût 12 915 € HT**

(SUBVENTIONNÉ À 31%,  
SOIT 8 911,35 € HT)



### CHEMIN « DU BOURG AU BOISSET » VC 202

Réfection enduit  
bi-couche sur 20 m<sup>2</sup>

**Coût 1 470 € HT**

(SUBVENTIONNÉ À 31%,  
SOIT 1 014,30 € HT)



# COMMÉMORATIONS

## COMMÉMORATIONS

100 ans après, Buxières-sous-Montaigut commémore l'Armistice de 1918. Vous étiez nombreux à vous être déplacés



**LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BUXIÈRES ÉTAIENT PRÉSENTS À CETTE COMMÉMORATION.**



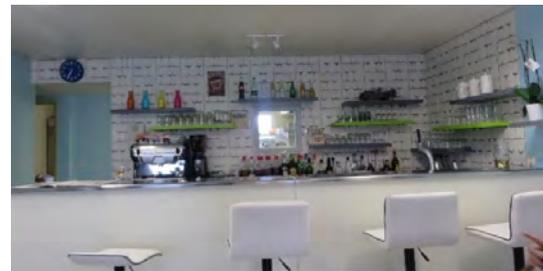
**2 GROUPES LISENT CHACUN UN TEXTE QUE LEUR INSTITUTEUR LEUR A ENSEIGNÉ.**

**TOUT LE MONDE SE RETROUVE À LA SALLE COMMUNALE AUTOUR D'UN APÉRITIF.**

**LA UNE EXPOSITION RETRACE À TRAVERS DES PHOTOS ET UN DIAPORAMA CE QU'À ÉTÉ CETTE GUERRE, AVEC ENTRE AUTRE LE TRAVAIL DES FEMMES DURANT CETTE PÉRIODE.**



# L'ENCRE BLEUE



## LE RESTAURANT DE NOTRE VILLAGE REVIT

- Fin Juillet 2018 une dame dynamique se présente à l'improviste à la mairie. Elle souhaite visiter notre petit restaurant avec l'idée de ré-ouvrir ce commerce.
- Visite concluante puisqu'elle recontacte la mairie.
- Le conseil municipal valide la mise en place d'un bail.
- C'est ainsi que nous faisons connaissance de Chantal.

Dès notre acceptation, aidée par des membres de sa famille elle nettoie, repeint et fait du bar et du restaurant un lieu où il fait bon se retrouver. Son objectif :

**OUVERTURE DE « L'ENCRE BLEUE » LE DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018**

(Jour de la brocante à Buxières)

Depuis le « bouche à oreilles » a fait connaître et grandement apprécier, ce restaurant qui vous propose une restauration de qualité dans une atmosphère conviviale.

**Chantal vous accueille avec son accent du sud, son sens du contact et sa cuisine faite maison.**

Il faut également mentionner que Chantal a créé un emploi en prenant une personne du village pour se faire aider.

## COUP DE FOUDRE SUR BUXIÈRES...



4 Juin 2018, cet après-midi le ciel est noir sur Buxières-sous-Montaigut, l'orage gronde tout autour de la commune.

Soudain un grand bruit de tonnerre et presque instantanément une épaisse fumée envahit le bourg :

**La foudre est tombée au milieu du village, sur une grange contenant de la paille ! La puissance est telle que cette paille s'enflamme.**

L'alerte est donnée, appel des pompiers de Montaigut qui une fois sur les lieux demandent en renforts leurs collègues de Saint Eloy les mines, Nérès-les-Bains, Pionsat et Blot l'église. Il faut éteindre l'incendie mais également protéger la maison mitoyenne et celles environnantes.

Autour des soldats du feu se met alors en place une remarquable solidarité :



- La Mairie plus des habitants du bourg et un grand magasin de Saint Eloy les mines s'organisent pour ravitailler les intervenants en eau, sandwiches et autres collations.

- Il est décidé de pratiquer une ouverture dans le mur de la grange afin de sortir le maximum de paille non brûlée.

- L'ouverture est réalisée avec un tracteur.

- La commune de Saint Eloy prête son « manuscopique » afin de retirer le maximum de paille du bâtiment.

- Les agriculteurs de la commune évacuent la paille extraite du bâtiment.

Le feu a été maîtrisé, et mis sous surveillance pendant plusieurs jours ; avec de nouvelles interventions des pompiers, lorsque la paille restante qui se consumait, menaçait de se ré-enflammer.

Aujourd'hui, ce qu'il restait du bâtiment a été totalement démoli pour laisser ce lieu en toute sécurité.

**En dehors de l'importance du sinistre, on peut retenir la force de solidarité qui s'est mise en place autour de cet événement. Même si nous n'avons pas de photo, les agriculteurs de la commune étaient là avec tracteurs et remorques pour évacuer ce qui pouvait l'être.**



# ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

## ACTIVITÉS RÉALISÉES LORS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018

### THÈME : « LE SON, L'IMAGE, L'ÉCRIT »

*Pour rappel : l'effectif de la classe s'élevait à 15 élèves (6 CM1 – 9 CM2).*

#### Écriture de contes / préparation d'une représentation théâtrale :

Depuis novembre 2017, les élèves avaient planché sur l'élaboration de contes, en lien avec le thème ; une fois ce travail terminé, j'avais fait intervenir une comédienne qui a pu aider les élèves à mettre en scène les contes qu'ils avaient inventés. Ce travail a nécessité beaucoup de temps (les décors ont été également fabriqués par les élèves), et d'engagement de la part des enfants. Tout ceci a abouti à 2 représentations théâtrales dans la salle des fêtes communale : lundi 11 juin et lundi 2 juillet 2018 : celles-ci se sont très bien déroulées ; très bon investissement des enfants qui ont réellement bien joué leur rôle. Certains se sont même révélés !

Merci aux parents ayant confectionné, à chaque fois, des pâtisseries sucrées / salées, aux élèves et à la mairie de Buxières pour le prêt de la salle.



#### Sortie au festival du Court-Métrage, à Clermont-Fd :

En février 2018, les 2 écoles du RPI sont allées assister à une projection du Court-Métrage.

Plusieurs films divers étaient proposés aux enfants ; journée très intéressante ; merci à tous les accompagnateurs ainsi qu'au directeur de l'école Nestor Perret, pour avoir accepté de nous prêter une salle pour le déjeuner.





### Sortie sportive « Ultimate » (frisbee), à St-Gervais d'Auvergne :

Cette journée s'est déroulée début mai 2018, au gymnase de St-Gervais et a regroupé plusieurs classes des Combrailles.

La matinée a débuté par des jeux pour chacune des équipes (les élèves étaient mélangés), afin de faire connaissance ; s'en est suivi un tournoi. Journée très appréciée des élèves avec remise de médailles après la compétition. Merci à Mr Blegent (directeur de l'école de St-Gervais), à Mr Baduel (conseiller pédagogique EPS), ainsi qu'à tous les encadrants, pour l'organisation.

### Opération « Nettoyons la nature » :

Juste avant les vacances d'avril, et à l'initiative de la mairie de Lapeyrouse, une journée de nettoyage, dans et à proximité de Lapeyrouse, a été proposée. Et, comme d'habitude, malheureusement, de nombreux déchets ont été trouvés : entre autres, mégots de cigarettes, plastiques divers, ... Ceci fut, une nouvelle fois, l'occasion de sensibiliser les élèves à la nécessité de préserver l'environnement, de ne pas jeter n'importe quoi dans la nature et, bien sûr, de recycler les déchets autant que cela est possible !



### Les Olympiades (manifestation EPS / Histoire des Arts) :

Fin mai 2018, nous nous sommes rendus à St-Eloy-les-Mines, où des « Olympiades » réunissant plusieurs écoles étaient organisées. Le but étant de mélanger les élèves et de participer à différentes épreuves d'EPS (jeux athlétiques, jeux de lancer, de course, relai par équipe, ...) ; tout ceci combiné avec la visite d'une exposition (préparée par l'ensemble des classes), qui avait pour thème « Les sports ». Les élèves de Buxières ont préparé plusieurs panneaux sur différents sports : « Le golf », « Le parachutisme », ainsi que quelques questions qui ont été posées aux équipes, lors de la visite de l'exposition.

Très belle journée, là aussi très appréciée des élèves ; merci à tous ceux qui ont aidé à organiser cette journée, dont Mr Baduel.



### Exposés des élèves :

Tout au cours de l'année, certains élèves ont présenté aux autres des exposés sur des sujets qui les intéressaient (les animaux, le pain, ...).

Le travail, en amont de la présentation et mêlant plusieurs compétences, était préparé, sur la base du volontariat, essentiellement sur le temps d'APC mais aussi à la maison et orienté par mes soins à l'école.



# ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

**ACTIVITÉS RÉALISÉE OU PRÉVUES LORS DU 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2018**

**THÈME : « LES SCIENCES EN ART ;  
L'ART DES SCIENCES »**

**Effectif : cette année, la classe compte  
19 élèves (13 CM1 – 6 CM2).**



## **Module de natation :**

Comme chaque année, les élèves se rendent, jusqu'aux vacances de Décembre, à la piscine de Saint-Éloy-les-Mines, pour améliorer leurs compétences aquatiques.

Au programme du module : apprendre à être à l'aise dans l'eau, s'immerger, nager bien sûr, mais aussi courses, relais, « jeu des serveurs », et autres jeux, ...



## **Commémorations du Centenaire de 1914-18 :**

Après un travail, plus approfondi que les autres années, sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, avec les élèves, nous avons pris connaissance de plusieurs lettres de Poilus.

A la suite de ces activités et à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, plusieurs élèves ont lu, à leur tour, deux de ces lettres (celles-ci avaient été

choisies en classe). Merci aux enfants présents pour leur investissement et leur motivation !



## **Sortie en forêt :**

Mi-novembre 2018, nous avons effectué une sortie pédestre dans un bois proche de l'école ; au programme : ramassage de feuilles

de différents arbres ou plantes, afin de s'initier à la découverte des principales variétés d'arbres des bois environnants. Bel investissement des élèves ! Un travail, en sciences, est en cours.



## **Activités à la cantine :**

Les élèves, une fois leur repas avalé, réalisent différentes activités dans la salle de cantine, avec Nathalie : au programme : dessins, jeux divers, fabrication de petits objets pour le marché de Noël, ... . Merci, une fois de plus, à elle, pour tous ces moments essentiels de vie collective !

## **Le spectacle de Noël :**

Comme chaque année, il aura lieu juste avant les vacances de Noël, le vendredi 21 décembre 2018, dans la salle des fêtes de Lapeyrouse. La venue du Père Noël sera toujours autant attendue des enfants.

Dans le même temps, le « Marché de Noël » se déroulera la veille et le jour du spectacle de Noël. Différentes choses seront proposées à la vente : objets fabriqués ou décorés par les élèves et, je l'espère, petits gâteaux divers (avec l'aimable collaboration de Nathalie, la cantinière).

## **Autres activités possibles, durant le reste de l'année :**

- Sorties à la médiathèque.
- Si cela est reconduit, opération « Nettoyons la nature ».
- Journée Clé des Champs (si celle-ci est reconduite), en espérant que le beau temps soit de la partie, cette année...
- Spectacle et fête de l'école, ...
- Sorties pédestres diverses autour de l'école.
- Organisation d'une journée Exposciences pour laquelle plusieurs classes des écoles avoisinantes viendraient, à Lapeyrouse, pour partager des moments d'échanges, des expériences, sur le thème des Sciences.
- Classe de découverte, probablement en juin 2019, en liaison avec le thème de l'année.
- Rencontres sportives inter-écoles voire au collège...

# AMICALE LAÏQUE

DE BUXIÈRES, UNE ASSOCIATION TOUJOURS DYNAMIQUE !

2018, nous avons continué d'animer le village à travers diverses manifestations.

Depuis le repas théâtre du 24 Février au Noël des enfants le 16 Décembre nous vous avons invités à participer :

- Randonnée pédestre au printemps.
- Vide Grenier en fin d'été.
- Théâtre de la fête communale début Octobre.
- Trivial enchères à l'automne.
- Sans oublier la gymnastique d'entretien tous les mercredis.

Une déception malgré tout l'annulation du voyage «fête des lumières à Lyon» suite aux événements de fin d'année.

Le succès des animations 2018, ainsi que le bilan financier, positif, présenté pendant l'assemblée générale du 13 Octobre 2018, nous motivent pour continuer en 2019.

- 2 Mars repas théâtre
- Randonnée de printemps (Date à Finaliser)
- 1 Septembre brocante
- 6 Octobre fête communale (Théâtre ou autre activité à l'étude...)
- 16 Novembre trivial enchères
- 15 Décembre Noël des enfants

Si vous souhaitez devenir membre actif, nous apporter votre aide et pourquoi pas de nouvelles idées, nous vous attendons. Parlez-en à vos voisins amicalistes ils se feront une joie de vous aider à nous rejoindre.

Nous remercions les habitants de Buxières pour l'accueil réservé à nos amicalistes à l'occasion du passage de nos cartes.

**Les membres de l'amicale laïque vous souhaitent à tous une bonne année 2019**



REPAS THÉÂTRE DU 24 FÉVRIER



RANDONNÉE PÉDESTRE



VIDE GRENIER



TRIVIAL ENCHÈRES



THÉÂTRE DE LA FÊTE COMMUNALE 7 OCTOBRE



GYM D'ENTRETIEN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**16 DÉCEMBRE 2018**  
**JEUX DE SOCIÉTÉ,**  
**ET KARAOKÉ,**  
**UNE INNOVATION**  
**RÉUSSIE !**  
**PETITS ET GRANDS ONT**  
**ATTENDU LE PÈRE NOËL**  
**EN JOUANT ET**  
**CHANTANT.**



# LA CLÉ DES CHAMPS

## UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉS !



Après plusieurs mois de travaux, nos locaux situés près de l'église à Lapeyrouse ont connu une nouvelle jeunesse ! Grâce à tous nos partenaires (municipalités, Communauté de Commune du Pays de St Eloy, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, SMADC, Région Rhône Alpes Auvergne, employés municipaux, bénévoles et salariés) nous sommes devenu un lieu d'accueil idéal et adapté à tous les publics.

C'est donc dans des conditions de travail optimales que notre équipe d'animation peut œuvrer auprès des jeunes et moins jeunes.



En effet, notre espace de vie sociale continue de proposer des activités pour tous les publics.

De l'accueil périscolaire dans les écoles de Montaignut en Combraille et Lapeyrouse, un accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires, des séjours, les anniversaires et même un club adolescent ont été animés cette année.



Les plus grands ont eu, pour leur part, la possibilité de participer à des ateliers de loisirs créatifs, informatique, des sorties et même un séjour famille qui a rencontré un vif succès !



En plus des animations mises en place chaque semaine, des événements ponctuels sont proposés par l'équipe d'animation et les bénévoles de l'association. Cette année, nous avons ainsi organisé des après-midis de la petite enfance, de la parentalité, jeux pour tous ainsi qu'une chasse aux œufs, et notre traditionnel loto.



Nos équipes sont également partenaires lors de manifestations diverses sur les communes (salon des aiguilles, marché de Noël). Pour terminer, nous adressons un grand remerciement à tous nos adhérents, tous les bénévoles qui gravitent autour de l'association ainsi que tous nos partenaires.

Toute l'équipe de La Clé des Champs vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Après plus de 15 années passées au sein de notre association, Christine FERREIRA nous a quittés pour de nouveaux horizons. Nous tenons à la remercier vivement pour tout le travail accompli et lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles fonctions.

À la suite de ce départ, Monsieur Anthony MANZANARES a rejoint La Clé des Champs et assure désormais la direction de la structure aux côtés de Céline GUILLET, Camille DE CASTRO, Anaïs LEGRAND, Erika STASZEWSKI et Sylvaine GIROD, tous qualifiés pour l'encadrement des enfants.



# REPAS DES AÎNÉS

LE 24 NOVEMBRE A EU LIEU LE REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

Ce traditionnel repas s'adresse aux personnes ayant 65 ans et plus ainsi qu'au personnel municipal aux membres du conseil municipal et aux organisateurs (Membre de l'ex CCAS).

Invité Mr Jean CHESSERON président de l'Amicale des Anciens Lapeyrouse Buxières-ss-Montaigut Précisons que pour ce repas les conjoints des membres du conseil, qui assistent, payent leur repas.

Nous étions moins nombreux cette année, certains bénéficiaires étaient malades et d'autres se trouvaient face à des obligations.

Après un discours d'accueil du maire de la commune ; les convives ont pu déguster un repas préparé par le traiteur



Montluçonnais « Le cochon d'or ».

Puis place à la danse et à un après-midi animé par le groupe « La clé des chants »

Comme tous les ans, c'est Monique Missier qui a lancé la danse, suivie par des danseurs plus ou moins chevronnés, mais toujours de bonne humeur.

## AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

**20 JANVIER 2018**

Traditionnelle assemblée générale.

Parmi les 135 adhérents de notre club, 99 étaient présents, une brioche a été portée à ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Ouverture de la cession par la présidente Madeleine LANDRIEVE. Présentation des comptes par la trésorière Régine CARTE, la validation ayant été entérinée par les commissaires aux comptes.

S'en est suivi le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : Mesdames Michèle CHEVALIER, Andrée THOMAS, Madeleine LANDRIEVE, Messieurs Jean MERCIER et Guy THUIZAT ont tous été réélus avec une large majorité. Dans la foulée, réunion du conseil d'administration où les membres ont opté pour un petit changement au niveau du bureau.

En effet, la Présidente Madeleine LANDRIEVE ayant souhaité passer la main, c'est Jano CHESSERON qui a accepté de prendre le relais. Comme à l'habitude la réunion a été suivie d'un repas dansant.

**21 AVRIL 2018**

Repas dansant de printemps, 90 participants.

**21 JUIN 2018**

Le voyage à Beauval a eu lieu, 33 personnes présentes

**06 SEPTEMBRE 2018**

Sortie « friture » à Lisseuil

**11 SEPTEMBRE 2018**

Petit tour à la foire de COURNON ou les 47 personnes présentes ont également assistées au spectacle du GARDEN PALACE.



**20 OCTOBRE 2018**

Repas dansant, et célébration du quarantième anniversaire de la création de notre AMICALE. Il y a exactement quarante et un an, le 08 novembre 1977, c'est au cours d'une réunion et d'un repas en commun qu'une poignée d'hommes et de femmes décidaient de lancer les bases de notre association, dont la première assemblée générale a eu lieu le 07 Janvier 1978.

D'ores et déjà, la sortie au ZENITH pour le spectacle des BODINS est programmée en Mars 2019.

L'assemblée générale du 19 Janvier 2019 devrait voir l'arrivée d'une douzaine de nouveaux adhérents, de très bonne augure pour l'avenir de notre AMICALE des ANCIENS de LAPEYROUSE – BUXIERES-sous-MONTAIGUT.

**Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une très belle année 2019.**

# ILS SONT BUXIÉROIS

## DIPLÔME NATIONAL DU BREVET. REÇUS 2018 :

- Guissez Amaury
- Dufayet Anaïs
- Le Guern Alban



## REMISE DE MÉDAILLE CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

- Mr Bernard  
Lacoutière



Etaient présents :

- Roger Ollier Maire de Buxières sous Montaignut
- Laurent Dumas Conseiller départemental
- Paul Philippe Fondateur de l'ADRA
- Bernard Favaudon Président ADRA 63

Médaille remise par :  
Maurice Colas Président ADRA  
St Eloy les mines



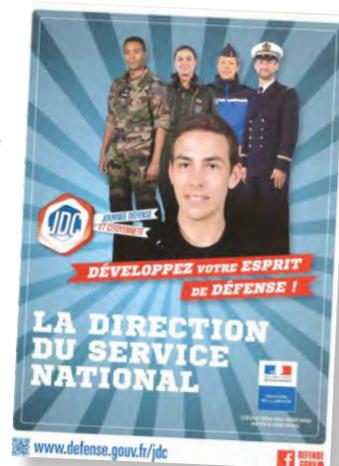
# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

C'est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, bac, BEP...)
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- de faciliter les inscriptions sur les listes électorales.



Jeunes gens nés en 2003, vous devez vous faire recenser au cours de l'année 2019, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de 16 ans (et en aucun cas avant) et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.



## ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Élection européenne  
le dimanche 26 mai 2019

## SECRETARIAT DE MAIRIE

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
LUNDI & JEUDI de 9h/12h et de 13h/17h30

☎ 04 73 52 03 01 (répondeur) // 📠 Fax : 04 73 52 02 45

✉ E-mail : mairie.buxieressousmontaignut@wanadoo.fr

🌐 Site : www.buxieres-sous-montaignut.fr

# DÉMOGRAPHIE

## INHUMATION DANS LE CIMETIÈRE

Néant

## MARIAGE

Néant

## DÉCÈS

- BUTTENFELD Jean du Boisset  
décédé le 09 novembre 2018

## NAISSANCES

- Kylian GOUTELARD (Champ Chaumet), né le 1er avril 2018
- Antonin LEGER (Rue du Faubourg), né le 26 juin 2018
- Maël DUBOST (Chez Tricoteix), né le 17 août 2018

## NOUVEAUX ARRIVANTS

- BRANGER Alain – Lotissement Champ Bréniat
- COLLADOS Chantal – 7 Grand'Rue
- CONEFROY Valérie – Le Maupas
- GRESSIER Nicolas – 17 Grand'Rue
- LAFON Thierry et Muriel – Chez Tricoteix
- RIVIERE Mélanie – 14 Grand'Rue
- MORCA Ishan – 4 Grand'Rue
- BERTON Ingrid – Les Cruzillons
- RUITENBEEK Berry et Belinda – Le Busset



**G.A.E.C. DES SOURCES**

**ELEVAGE AVICOLE  
BIO**

Vente de poulets bio prêts à cuire  
Mr Mme LEMONNIER et leur fille vous accueillent sur leur exploitation

**POULETS SUR COMMANDE**



«Chez Vacher» – 63700 LAPEYROUSE - 04 73 52 01 94 - 06 66 44 08 54

L'isolation thermique ROCKWOOL contribue à un environnement plus sûr pour vos enfants. Sachant que votre maison est protégée par nos produits, vous passerez ainsi plus de temps à jouer avec eux l'esprit tranquille.

Chez ROCKWOOL, nous nous engageons à l'amélioration de la vie des hommes. Notre gamme de produits reflète la diversité des besoins mondiaux en vous permettant d'apprécier le confort d'un mode de vie moderne, tout en réduisant votre empreinte carbone.

En savoir plus :  
Rockwool.fr



**Sûr**



**Matériel Espace vert**

**Ets SAUVANET**

5 rue de la Perrière  
63700 Montaigut en Combraille

**04.73.85.09.48**

**PROMOTIONS \***

**STIHL / ECHO  
GAMME 2017**

*Tronçonneuses, Taille-Haies  
Nettoyeurs, Souffleurs,  
Motobineuses*



\*1 bidon d'huile offert pour chaque achat de matériel

**EURL LOPITAUX**  
Ets LECUYER



**Menuiserie • Charpente • Couverture**



Z.A. LES FAYES - 63330 PIONSAT  
**04 73 85 63 03 // 06 08 03 45 38**  
jean.lecuyer2@wanadoo.fr  
[www.lopitaux-lecuyer.fr](http://www.lopitaux-lecuyer.fr)



**St ELOY Les Mines**

**Tél: 04-73-85-41-76**

**LIVRAISON A DOMICILE**  
Renseignements en magasin

**LOCATION DE VEHICULES**  
Renseignements en magasin

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 - 19h30  
En weekend

## PROPRIÉTAIRES, VOUS SOUHAITEZ METTRE UN LOGEMENT EN LOCATION ? LOCATAIRES, VOUS RECHERCHER UN LOGEMENT ? CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES DU DROIT LOCATIF ?

Le contrat de location d'un logement loué à titre de résidence principale doit être écrit. Il peut être établi directement entre le propriétaire et le locataire, «sous seing privé» (sur papier libre), ou par un notaire, c'est alors un acte notarié.

### Le bail

Depuis le 1er août 2015, les contrats de location à titre de résidence principale pour des logements vides ou meublés doivent être conformes au bail type (décret du 29.5.15). Le bail type contient les clauses essentielles et obligatoires qui doivent être insérées dans le contrat de location.

A titre d'exemple, le contrat de location doit mentionner les noms et adresses du propriétaire, de son mandataire éventuel (agence), du locataire et la durée de la location à savoir trois ans pour un logement loué vide (si le propriétaire est un particulier), et un an en location meublée.

Le contrat décrit le logement et ses annexes (cave, garage...), indique la surface habitable, le montant et les termes de paiement du loyer (ainsi que les conditions de sa révision éventuelle), le montant éventuel du dépôt de garantie (limité à un mois de loyer hors charges en logement vide et 2 mois en meublé).

Certaines clauses sont interdites. Ainsi, même si elles figurent dans le contrat, elles sont nulles (exemple, imposer le paiement du loyer par prélèvement automatique).

### Les annexes

Doivent être obligatoirement joints au bail :

- le dossier de diagnostic technique (selon les situations, le diagnostic de performance énergétique, un état de l'installation intérieure d'électricité ou de gaz, un état des risques technologiques, un constat de repérage du plomb...).
- une notice d'information relative aux droits et aux obligations des locataires et des bailleurs (arrêté du 29.5.15)
- Si l'immeuble est en copropriété, les extraits du règlement de copropriété concernant la destination de l'immeuble, la jouissance et l'usage des parties privatives et communes, ainsi que le nombre de millièmes que représente le logement pour chaque catégorie de charges.

### L'état des lieux

Ce document essentiel, établi lors de la remise des clés et au moment de leur restitution, décrit précisément l'état du logement. À l'entrée dans le logement, le locataire peut demander à compléter l'état des lieux, dans un délai de dix jours. Pour l'état des éléments de chauffage, ce complément peut même intervenir pendant le premier mois de la période de chauffe.

### Sécuriser la location

Un propriétaire peut :

- recourir à une assurance loyers impayés,
- demander au locataire un garant
- ou solliciter la garantie VISALE ([www.visale.fr](http://www.visale.fr))

### Nouveau :

La loi ELAN du 23.11.2018 crée le bail mobilité, réservé à certaines situations professionnelles de locataires (en apprentissage, étudiants...), avec un bail de courte durée de 1 à 10 mois.

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques :  
Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel

**Demandez des conseils d'experts avant d'agir !  
Contactez le guichet unique gratuit et indépendant**

**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

**Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)**

**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.**

**Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.**

**Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND**

**04 73 42 30 75**

**[contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) [www.adil63.org](http://www.adil63.org)**

**Membre du réseau FAIRE**



# INFOS GENDARMERIE

## COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE SAINT ELOY LES MINES – MENAT - PIONSAT

### Point de situation sur la délinquance : Activité judiciaire (Fin 2017 et 2018)

La communauté de brigades de St Eloy les Mines a connu, en ce début d'année, une activité judiciaire soutenue avec :

- l'identification et l'interpellation de l'auteur de nombreux cambriolages commis sur le secteur de Ars les Favets – La Crouzille et Virlet.
- Elle vient également d'élucider une affaire importante d'escroqueries et d'abus de faiblesse au préjudice de personnes âgées commis à St Eloy les Mines dans des agences bancaires. Les auteurs résident hors département ont été également confondus et convoqués en justice.

La vidéo protection à St Eloy les Mines, outil non négligeable, a également permis aux enquêteurs d'avancer considérablement sur différentes enquêtes de vols par effraction, de dégradations du mobilier urbain (Tags, destructions etc.) et divers comportements délictueux. Les enquêtes sont toujours en cours.

La participation citoyenne peut également être très intéressante. N'hésitez pas à me solliciter...

### La vie de mon unité

Dans le cadre de l'avancement, des mouvements de personnels ont eu lieu au sein de la COB

Départ : L'adj CHENEVEAUX a été muté le 01/04/2018 à la BTP de COURPIERES 63 Arrivée : L'adj MISIACZYK est venu le remplacer à la tête de la BTP MENAT.

Tous deux se voient ainsi récompensés et vont accéder prochainement au grade d'Adjudant Chef.

Départ : Le Mdl VISSER Marion a quitté l'institution.

### Message de prévention - Rendez-vous

Le lieutenant MASSART et les militaires de la COB se tiennent à votre disposition

pour toutes interventions auprès de la population (réunions locales, repas des anciens, conseils municipaux...) afin de prévenir sur les phénomènes

délictueux actuels (cambriolages, démarchages, dangers d'internet etc).

Contacts : LT MASSART (06.46.32.54.47)

Adj/Chef TALOBRE (06.46.32.54.61) – ADJ MISIACZYK (06.71.92.46.38)

ADJTE PEILLAUD (06.75.90.61.79)



La brigade de ST ELOY LES MINES composée de 10 militaires, renforcée par ceux de la BTP MENAT et de PIONSAT représente le chef lieu de la COB.

**Accueil 365j/365j**

**Du lundi au samedi de 08H à 12H et de 14H à 18H**

**Dimanche et jours fériés de 09H à 12 h et de 15H à 18H**

## COMPAGNIE DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE RIOM

### Les pouvoirs de police du maire en matière de débit de boissons

Chaque préfet prend un arrêté fixant les horaires d'ouverture et de fermeture des débits de boissons dans le département. En tant qu'autorité compétente en matière de police générale des débits de boissons (article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales), le maire peut, en raison de circonstances locales particulières, aggraver les termes de l'arrêté préfectoral (par exemple, heures de fermetures moins tardives, interdiction pour certains établissements de vendre de l'alcool pendant certains créneaux horaires, interdiction de consommer de l'alcool à certaines heures et à l'intérieur d'un certain périmètre géographique).

En cas de trouble, s'il ne prend aucune mesure de nature à les faire cesser, le maire commet une faute de nature à engager la responsabilité de la commune. S'agissant de la vente à emporter, outre l'usage de ses pouvoirs de police générale liés au respect de l'ordre public, le maire peut au vu de l'article 95 de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, non codifié « fixer par arrêté une plage horaire, qui ne peut être établie en deçà de 20 heures et au-delà de 8 heures, durant laquelle la vente à emporter des boissons alcooliques sur le territoire de sa commune est interdite »

Ce pouvoir de police spéciale ne se substitue pas au pouvoir de police générale du maire mais le renforce, tout en étant souple et adapté aux situations locales. Les arrêtés municipaux peuvent ainsi, en fonction des circonstances locales, porter sur tout ou partie du territoire communal. En revanche, ils ne peuvent pas avoir un caractère permanent.

Le maire peut toutefois fixer des horaires plus restrictifs au cas où les circonstances locales l'exigeraient. Dans ce cas, le préfet ne peut accorder de dérogation à l'arrêté municipal.



### La main courante Gendarmerie

Depuis le 1er février 2018, la main courante gendarmerie (MCG) est mise en place au sein des unités territoriales. Elle permet aux chargés d'accueil de recueillir les déclarations des usagers. Elle a vocation à faciliter le recueil et l'enregistrement d'événements ou d'informations.

La MCG concerne toute information rapportée par un usager aux fins d'enregistrement, dès lors que les faits rapportés par l'usager ou la teneur de sa déclaration ne concernent pas :

- le cadre d'une procédure judiciaire ;
- une demande d'enquête dans le cadre d'un soit-transmis émanant d'une autorité administrative ou militaire.

### Le PSIG

Les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) constituent des unités dont la vocation prioritaire est la lutte contre la délinquance de voie publique, menée de manière préventive et dissuasive, notamment les nuits. Les militaires qui les composent possèdent des aptitudes particulières adaptées à leurs missions et aux cycles spécifiques qui caractérisent leur activité.

Les PSIG appuient l'action des brigades et prolongent le dispositif de surveillance en adaptant leurs modes d'action aux caractéristiques de la circonscription de leur compagnie, pour traiter de manière appropriée les phénomènes de délinquance locaux. Armé de 12 militaires, le PSIG est implanté sur Combronde.

APAMAR

Association d'aide et  
d'accompagnement à domicile  
75 Bvd François Mitterrand  
63000 CLERMONT FERRAND

À compter du 16 février 2018, APAMAR assurera une permanence hebdomadaire **les vendredis de 13h30 à 16h** à l'adresse suivante :  
**Cours des équipages, bureau N°1 à Saint Eloy les Mines**



**Solaire**<sup>63</sup>

**Mesurez le potentiel solaire de votre toiture en un clic !**

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme met à votre disposition un outil simple et pratique : le cadastre solaire, rendez-vous sur :

<https://puy-de-dome.insunwetrust.solar>

Agir pour un développement durable

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

© Puy-de-Dôme / Puy-de-Dôme - 2018

HERBALIFE.  
Distributeur Indépendant

HERBAVIE INTERNATIONAL  
Daniel & Jacqueline VAN LOVEREN  
Distributeurs & Superviseurs Indépendants Herbalife

Les Beauffes  
63700 Buxières sous Montaigut  
Tél. 04 73 52 09 02

Optimisez votre nutrition  
Maximisez votre potentiel

www.herbavie.com  
herbaviefrance@gmail.com

Vivez la différence !

# COMBRAILLE SERVICES

Fauchage - Défrichage - Tonte  
Taille et broyage de haies,  
de jardins et de prairies  
Désherbage - Travaux divers



E. T. A. Alain GIRAUDET  
Le Puy Glard  
63700 Montaigut en Combraille  
Tél : 04 73 85 01 62 - 06 44 91 08 16  
E-mail: alaingiraudet63@orange.fr  
Site internet : www.combrailles-services.fr

# MONTEIL TP

COLAS RAA - MONTEIL TP  
RD 2144 - Côte de la Boule  
63700 SAINT ELOY LES MINES  
Tél : 04 73 85 01 69

# ACTIV' TOIT

Augères 63700 Lapeyrouse

06.47.44.96.50 / 06.32.04.20.52  
Thomas PEYNOT / John LAGRANGE

**Nouveau**  
CHARPENTE  
COUVERTURE  
ZINGUERIE  
OSSATURE BOIS

63700 Saint Eloy **TAXI** 7 j sur 7  
24 h sur 24



Claude Montandreau

Gares, Aéroports, Hôpitaux  
Plis et colis urgents

**Transports malades assis**  
Remboursement toutes caisses

# SANS PARURE

Chambre & Table d'hôte, Gîtes, Camping vert



Daniel & Jacqueline VAN LOVEREN  
Les Beuffes  
63700 Buxières sous Montaigut  
Tél. 04 73 52 09 02

www.sansparure.com  
sansparure@gmail.com



Hervé HUBERT

# AER

AUVERGNE ENERGIES RENOUVELABLES

Chauffage - Sanitaire  
Pompe à chaleur

17 rue des Masles  
63700 St Eloy les Mines

04 73 85 17 32 - 06 07 80 43 74



# AEEC

CLAUDE LHERITIER

TV - HIFI - MENAGER - ANTENNE  
DEPANNAGE ET VENTE TOUTES MARQUES

CHAUFFAGE (FIOUL, GAZ, POMPE A CHALEUR)  
FROID & CLIMATISATION

RD 2144 La Boule - 63580 MENAT  
Tél. : 04 73 85 49 20 - Fax : 04 73 85 49 35  
email : A.E.E.C@wanadoo.fr

# LA LOUROUSIENNE D'ELECTRICITE

Le Bourg  
03330 LOUROUX DE BOUBLE

☎ 04.70.32.15.10  
@ : lalourosienne@orange.fr

SIREN : 820920981 00017

# ***Décembre 2018***

